

Audition du Commandant de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes (COMDAOA), sur la lutte anti-drones

par Daniel Quiévy

Synthèse de l'audition du général de corps aérien Marc Le Bouil qui s'est tenue le mercredi 12 novembre 2025 à l'Assemblée nationale

Contexte et enjeux :

- La lutte anti-drones est désormais considérée comme un volet majeur de la posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A), mobilisant près de 450 aviateurs 24h/24 et 7j/7. Le dispositif s'appuie sur un maillage de plus de 70 radars et des centres de détection et de contrôle, coordonnés depuis le Centre de préparation et de conduite des opérations de défense aérienne (CAPCODA) au Lyon-Mont Verdun.
- Le général Le Bouil a souligné que la menace des drones, notamment en essaims, nécessite une approche spécifique, mise en parallèle de la lutte antiterroriste. Il a évoqué un « effort naturel à faire » pour adapter les capacités de défense aérienne à cette nouvelle menace.



Capacités et innovations :

- La France dispose d'un tissu de start-up et d'entreprises innovantes pour renforcer ses capacités de lutte anti-drones. Le général a également mentionné la collaboration avec l'Ukraine pour partager les retours d'expérience et les innovations dans ce domaine.
- Le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) est responsable de la protection du territoire contre toute menace aérienne, y compris les drones, notamment dans le cadre des « dispositifs particuliers de sûreté aérienne ».

Perspectives et recommandations :

- L'audition a mis en lumière la nécessité de moderniser le système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales (SCCOA), ainsi que le réseau de radars, pour maintenir et améliorer la capacité à identifier les menaces potentielles.
- Il a été recommandé d'accroître la visibilité du CDAOA auprès des administrations centrales et des préfets, et de conduire plus régulièrement des exercices de grande ampleur pour renforcer les réflexes en cas de menace aérienne.

En résumé, l'audition a confirmé que la lutte anti-drones est un enjeu stratégique majeur, nécessitant une adaptation constante des moyens et une coordination renforcée entre les acteurs civils et militaires.

Publication et accès :

https://www.linkedin.com/posts/assemblee-nationale_lutte-anti-drones-audition-du-commandant-activity-7394330637463154688-uk14?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAE2sx_gBQ-wHHyBVUspkYfX_vkQtxfms_3o